

CANDIDATER AUX CLASSES MONTAGNE 2023/2024

Éducation à l'environnement

La ville de Fontaine, en lien avec l'Éducation Nationale, est engagée dans une politique visant à renforcer l'Éducation à l'environnement. Depuis septembre 2021 des Classes Montagne sont proposées aux écoles avec des projets de sensibilisation à l'environnement destinés aux enfants du CP au CM2.

Ces projets sont financés par la ville de Fontaine et sont réservés aux enseignants des écoles élémentaires de la ville de Fontaine.

Pour l'année scolaire 2023/2024, les 9 projets proposés sont répartis dans quatre thématiques :

- Biodiversité : faune et flore,
- Eau et étude de la neige,
- Paysage et habitat,
- Résistance.

Les classes montagne 2023/2024 se dérouleront à partir du 25 septembre jusqu'au 21 juin sur deux jours ou deux fois deux jours sur deux saisons différentes. Les programmes sont préparés en amont et validés avec le Conseiller Pédagogique de Circonscription.

Les familles ont une participation financière au quotient familial.

Les activités sont conçues pour favoriser la participation active des élèves et l'interactivité dans le groupe.

L'équipe du Centre de Montagne de Saint-Nizier est composée d'une responsable du centre, d'un agent technique, d'intervenants spécialisés en environnement et en patrimoine, et de deux personnes assurant l'office et l'entretien.

Les repas chauds sont consommés au Centre de Montagne. Tous les menus sont accessibles via "Le petit écolier". Le transport se fait en car au départ (8h30) et retour (16h45) du groupe scolaire concerné.

Modalités pratiques

- Les informations pratiques sont à disposition sur le site de la Ville
 - <https://ville-fontaine.fr/>
- Choisissez un projet dans le dossier pédagogique (un enseignant peut formuler 2 demandes par classe)
- Remplissez la fiche "Votre projet pédagogique" en indiquant votre numéro de projet.
 - Faire 1 fiche par projet (si vous avez 2 projets faire 2 fiches projets)
- 1 classe par projet soit 24/25 élèves, ou possibilité pour 2 classes dédoublées de même niveau de postuler au même projet
- Envoyer la fiche "Votre projet pédagogique" **avant le 24 juin par mail à**
 - classesmontagne@ville-fontaine.fr

Échéancier 2023

- Du 15 mai au 24 juin : recueil des projets 2023/2024
- Jeudi 20 juin : réunion de bilan et de préparation des Classes Montagne 2022/2023
- Mardi 4 juillet : commission d'attribution des projets
- Entre le 18 juillet et le 18 août : réponses aux candidatures des enseignants

Critères de sélection

Au regard du nombre de classes qui pourront être accueillies par projet, des critères de sélection sont définis tels que présentés ci-dessous :

Critères de sélection	
Qualité du projet pédagogique	Mesurer au travers de ce qui est écrit sur la fiche "Votre projet pédagogique", la pertinence du projet de classe en adéquation avec le séjour visé.
"Culture d'école"	Mesurer l'engagement, l'adhésion de tout ou une partie de l'école (l'ensemble des classes) au projet de séjour des classes qui le demandent.

Renseignements et contacts

- Responsable du Centre de Montagne : 06 08 27 53 64
- Service Extrascolaire : 04 57 38 50 15

